La majorité des établissements privés français de santé appartiennent à des fonds de pensions étrangers (américains et chinois principalement). Chaque dividende reversée à leurs actionnaires est financée par notre Sécurité Sociale (12,5 milliards d’€ de déficit en 2013) et par la dégradation des conditions de travail des employés de ces établissements.

A contrario, pour certaines catégories des ces salariés, leur grille de salaires ne les rémunère même pas à la hauteur du SMIC et ils doivent atteindre 10 à 15 ans d’ancienneté pour avoir une augmentation.

Afin de maintenir des conditions de travail et un salaire décents, SOUTENEZ-NOUS en diffusant cette information autour de vous. La prise en charge de votre santé passe par un personnel de santé préservé.

La majorité des établissements privés français de santé appartiennent à des fonds de pensions étrangers (américains et chinois principalement). Chaque dividende reversée à leurs actionnaires est financée par notre Sécurité Sociale (12,5 milliards d’€ de déficit en 2013) et par la dégradation des conditions de travail des employés de ces établissements.

A contrario, pour certaines catégories des ces salariés, leur grille de salaires ne les rémunère même pas à la hauteur du SMIC et ils doivent atteindre 10 à 15 ans d’ancienneté pour avoir une augmentation.

Afin de maintenir des conditions de travail et un salaire décents, SOUTENEZ-NOUS en diffusant cette information autour de vous. La prise en charge de votre santé passe par un personnel de santé préservé.